

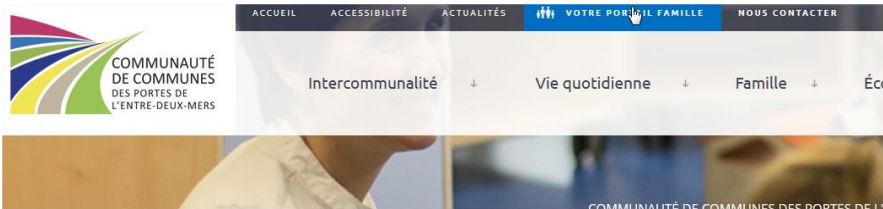
## Mes démarches d'inscription accueil périscolaires et extrascolaires

### Etape 1 : Création du dossier

Merci de renseigner les informations Adulte 1 et 2 de votre foyer actuel (parents ou conjoint pour les parents séparés)

**Attention :** utiliser de préférence un ordinateur plutôt qu'une tablette ou un téléphone.

Sur le site internet de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers, cliquez sur « votre portail famille »



Puis, cliquez sur m'inscrire et renseignez les informations du foyer et des enfants (individu). Valider votre demande.



Une fois votre création acceptée, vous recevrez un mail de confirmation avec les informations complémentaires.

**Attention,** les mails peuvent arriver dans vos SPAMS.

### Etape 2 : Envoyer les documents obligatoires :

Par mail : [enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr](mailto:enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr) ou via votre portail famille, dans l'onglet « accueil » et « transmettre les documents à la structures »



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir et service jeunesse</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p>Pour l'accueil périscolaire du mercredi, les vacances (ALSH), sports vacances (L'activité sports vacances s'adresse aux enfants âgés de 7 à 13 ans)</p>                                                                                                                                         |
| <p><b>Vaccins obligatoires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pour une première inscription des enfants nés avant 2018 : fournir la copie du carnet santé à la page des vaccinations obligatoires D.T.P (diphtérie-tétanos-polio) visibles + nom de l'enfant renseigné en haut de page.</li> <li><input type="checkbox"/> Pour les enfants nés à partir de 2018 : Copie du carnet de santé des 11 vaccins obligatoires + nom de l'enfant renseigné en haut de page.</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile daté de mois de 3 mois</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation de quotient familial CAF datant de moins de 3 mois <b>OU</b> votre avis d'imposition 2022 sur les revenus du foyer 2021, afin que votre tarification soit calculée en fonction de vos revenus. (Si union libre : les 2 avis du foyer fiscal)</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation employeur datant de moins de 3 mois pour l'adulte 1 et 2 du foyer actuel (parent ou conjoint), avec le tampon du signataire (ci-joint un exemplaire type). Ces attestations sont à renouveler chaque année.</li> </ul> |

### Etape 3 : Procéder aux demandes d'inscription :

**Attention**, toutes les demandes d'inscriptions dont le dossier est incomplet seront automatiquement refusées.

Merci d'effectuer vos demandes d'inscription en tenant compte de la sectorisation ci-dessous :

| Structures d'accueil les mercredis          |                        |
|---------------------------------------------|------------------------|
| Enfants scolarisés à*                       | Lieu d'accueil         |
| BAURECH<br>CAMBES<br>ST CAPRAIS DE BORDEAUX | ST CAPRAIS DE BORDEAUX |
| LANGOIRAN<br>LE TOURNE<br>TABANAC           | LANGOIRAN              |
| CAMBLANES ET MEYNAC<br>QUINSAC              | QUINSAC                |
| CENAC                                       | CENAC                  |
| LATRESNE<br>LIGNAN DE BORDEAUX              | LATRESNE               |

\* Pour les familles résidant sur le territoire dont les enfants n'y sont pas scolarisés, ces derniers sont accueillis dans la structure du secteur de leur commune de résidence.

| Structures d'accueil les vacances scolaires |                                                         |                                       |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Enfants scolarisés à*                       | Lieu d'accueil en Automne, Hiver, Printemps et juillet. | Lieu d'accueil en Août et Fin d'année |
| BAURECH<br>CAMBES<br>ST CAPRAIS DE BORDEAUX | ST CAPRAIS DE BORDEAUX                                  | ST CAPRAIS DE BORDEAUX                |
| LANGOIRAN<br>LE TOURNE<br>TABANAC           | LANGOIRAN                                               | ST CAPRAIS DE BORDEAUX                |
| CAMBLANES ET MEYNAC<br>QUINSAC              | QUINSAC                                                 | QUINSAC                               |
| CENAC<br>LIGNAN DE BORDEAUX<br>LATRESNE     | LATRESNE                                                | QUINSAC                               |

\* Les enfants à besoins spécifiques sont accueillis sur deux structures dédiées (Latresne et St Caprais) dans le cadre du projet inclusion.

\* Pour les familles résidant sur le territoire dont les enfants n'y sont pas scolarisés, ces derniers sont accueillis dans la structure du secteur de leur commune de résidence.

Pour l'accueil du matin et du soir, vos démarches sont terminées.

Pour l'accueil des mercredis, vacances et sports vacances, il vous reste l'étape 4.

Les directeurs de structure se réservent le droit de refuser l'accueil de votre ou vos enfants dont les demandes d'inscription n'auront pas été effectuées dans les délais impartis

Rendez-vous dans l'onglet « mes inscriptions » puis nouvelle « inscription » (pour chaque enfant).

Exemple pour l'accueil du matin et du soir

Exemple pour les vacances

Vous recevrez un mail de confirmation pour chaque demande d'inscription validée ou refusée par nos services. **Attention**, les mails peuvent arriver dans vos SPAMS.

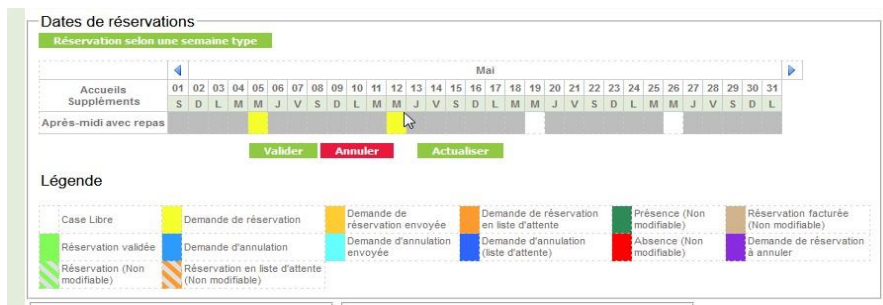
BAURECH – CAMBES – CAMBLANES-ET-MEYNAC – CENAC – LATRESNE – LANGOIRAN – LE TOURNE – LIGNAN-DE-BORDEAUX - QUINSAC – SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX - TABANAC

## Etape 4 : Les réservations des jours souhaités :

Rendez-vous dans l'onglet « mes inscriptions », choisissez l'activité à réserver et cliquez sur « mes réservations »



Vous cliquez sur les cases blanches des jours souhaités. Elles deviennent jaune. **N'oubliez pas de cliquer sur « valider »**



Vous recevez un mail automatique vous indiquant la bonne prise en compte de vos réservations et/ou annulation, les codes couleurs possibles et les démarches de modifications. Vous pourrez alors constater le changement de couleur de vos réservations via votre portail famille.

**Attention**, les mails peuvent arriver dans vos SPAMS.

## Facturation :

- **Le règlement de votre facture s'effectue auprès du Trésor Public** après réception de « l'avis des sommes à payer ». Nous vous envoyons, par mail, un récapitulatif de vos consommations aux alentours du 6 de chaque mois.
- Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique, merci d'envoyer votre RIB à l'adresse : [enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr](mailto:enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr)
- **Les réclamations financières** doivent nous parvenir dans le mois de réception de votre facture.
- Les justificatifs d'absences doivent être envoyés par mail à l'adresse : [enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr](mailto:enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr) dans un délai de 5 jours après le 1<sup>er</sup> jour d'absence de votre enfant.
  - o **Aucune réclamation ne sera acceptée** pour une absence facturée dont les pièces justificatives n'ont pas été fournies dans les délais et par le biais indiqué.
  - o **Aucune réclamation ne sera acceptée** pour toutes demandes d'annulation effectuées hors délai.

## Où trouver les informations pratiques et documents :



Sur la page accueil avant connexion au portail



Sur la page accueil après connexion au portail

**Pour toutes questions complémentaires, nous vous invitons à contacter les agents d'accueil de la Communauté de Communes des portes de l'Entre Deux Mers au 05 56 20 83 60 ou par mail : [enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr](mailto:enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr)**

BAURECH – CAMBES – CAMBLANES-ET-MEYNAC – CENAC – LATRESNE – LANGOIRAN – LE TOURNE – LIGNAN-DE-BORDEAUX - QUINSAC – SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX - TABANAC

51, chemin du port de l'homme 33360 LATRESNE Tel : 05.56.20.83.60 Fax : 05.56.21.72.64  
Accueils de loisirs : [enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr](mailto:enfancejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr) - Site internet : [www.cdc-portesentredeuxmers.fr](http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr)